



MAIRIE DE BEAUSOLEIL

AVIS DE CONCERTATION DU PUBLIC

REQUALIFICATION ET SECURISATION DU BOULEVARD GUYNEMER

Par délibération du 22 juillet 2020, le Conseil Municipal de la Ville de Beausoleil a approuvé, à l'unanimité, le principe de la maîtrise foncière pour la mise en œuvre du projet de requalification et de sécurisation du Boulevard Guynemer. À la suite de cette décision, le Conseil Municipal a délibéré le 19 décembre 2024 le lancement de la concertation publique et la définition de ses modalités.

Le dossier concerne la requalification et la sécurisation du Boulevard Guynemer, dont les objectifs sont les suivants :

- Requalifier cette voie communale en intégrant l'aménagement d'un trottoir sur la partie sud d'une largeur utile minimale de 1,50 m sur l'ensemble du Boulevard, afin de réaliser un itinéraire mode doux continu et sécurisé,
- Redimensionner la chaussée pour permettre une circulation apaisée à double sens en tout point,
- D'accompagner ces aménagements par des équipements de régulation de vitesse adapté,
- De sécuriser les arrêts de bus,
- De sécuriser les entrées charretières,
- De redonner la place du végétal dans les zones non contraintes par les ouvrages,
- De créer une gestion efficace des eaux pluviales.

La concertation publique se déroulera du lundi 17 février 2025 au jeudi 20 mars 2025 inclus.

Le dossier sera mis à la disposition du public, qui pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Beausoleil au sein du Pôle TECHNIQUES immeuble Libération Place de la Libération. Les observations pourront être consignées dans le registre annexé au dossier. Le public pourra également émettre ses avis via l'adresse mail suivante :

concertationrequalificationguynemer@villedebeausoleil.fr

Le dossier sera également mis à disposition sur le site internet de la Ville de Beausoleil. Pour y accéder, il suffit de se rendre sur le site suivant : www.villedebeausoleil.fr.

Une réunion publique est prévue le 11 mars 2025 à 18h30 salle José Rizal bâtiment le CENTRE , afin de présenter le projet au public, de répondre aux questionnements existants et de rassembler les observations émises.